Le marché des piscines explose : "Il faut compter entre 50.000 et 65.000 euros pour une piscine standard"

Immobilier (/economie/immo)



Charlotte Mikolajczak



Publié le 30-09-20 à 06h33 - Mis à jour le 30-09-20 à 06h34

Depuis trois ans, étés caniculaires oblige, les amateurs de piscines se multiplient. Le confinement et la confusion concernant les voyages à l'étranger ont rajouté une couche, noyant les professionnles du secteur. Cette année, pas moins de 4000 nouvelles piscines ont été creusées.





Le marché des piscines explose : "Il faut compter entre 50.000 et 65.000 euros pour une piscine standard"

40

Il y a quelques jours, un des plus gros piscinistes de Belgique, Willy Naessens, se flattait de commandes multipliées par cinq cette année. Un chiffre que n'ont pas atteint les quelque 200 piscinistes du pays, qui n'en ont pas moins tous signé une année record. "En moyenne, le marché de la construction de piscines creusées et enterrées (non compris les piscines hors sol, NdIR) a augmenté de plus de 30 % cette année, passant de 3 050 unités en 2019 à quelque 4 000 cette année", confirme Patrice Dresse, directeur général du groupement des Entreprises générales de construction de piscines, qui fait partie de la Confédération construction. "Le confinement et, surtout, les perspectives négatives sur les vacances à l'étranger ont joué", convient-il, évoquant moins un "certain succès" qu'un "succès certain". "Comme les chantiers sont généralement petits, n'exigeant la présence que de deux, au maximum trois ouvriers, il n'a pas été impacté, comme d'autres sous-secteurs de la construction, par l'impossibilité de respecter les règles de distanciation sociale."

2017, une année charnière

Patrice Dresse reconnaît toutefois que ce record n'est pas inédit. Entre 2017 et 2018, le nombre de nouvelles piscines a augmenté de plus de 11 % (de 2 150 à 2 400 unités) et de 27 % entre 2018 et 2019 (de 2 400 à 3 050). Avant cela, l'évolution d'une année à l'autre ne dépassait pas les 5 %. "En 2017, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait structurer l'offre, poursuit-il, rappelant que la création du groupement date de cette époque. Par comparaison avec la France, la Belgique n'est pas encore un marché très mature. Mais elle le devient. En 2017, elle comptait 100 à 120 piscinistes, quelques grands et une flopée de micro-entreprises. Aujourd'hui il y en a deux fois plus, dont la majorité possède un show-room." L'évolution est encore plus marquée pour le groupement qu'il dirige, passé d'une trentaine de membres (entrepreneurs, producteurs ou distributeurs exclusifs de coques, placeurs, réalisateurs de piscines naturelles...) lors de sa mise en place, à une cinquantaine aujourd'hui. "Vu le nombre de demandes, je ne serais pas étonné qu'on passe le cap des 100 membres avant la fin de l'année."

Or, le groupement se montre très attentif à n'adouber que ceux qui montrent patte blanche en termes de know-how, d'expérience, de fonds propres, de comptabilité, de personnel... "Pas question que le secteur soit victime de son succès et bâcle son offre

et ses entretiens annuels, ajoute Patrice Dresse. C'est là le risque d'un métier qui tout à coup croule sous la demande. Car une piscine, c'est un investissement que l'on fait pour 30 ans. Et on l'entretient une à deux fois par an, avant et après la saison. Il ne faudrait pas qu'au bout de deux ou trois ans, parce que le système d'épuration n'a pas été bien pensé ou bien monté, la piscine devienne inopérante. Tous les agents immobiliers le disent : une piscine claire est une plus-value pour un bien. Mais une piscine verte est une moins-value."

Et d'inciter les candidats à l'achat à prendre leur temps, à comparer, etc. "C'est une décision qui doit mûrir. Sachant par ailleurs que l'utilisation coûte entre 5 et 7 euros par jour (entretiens, chauffage, complément d'eau...)." D'où l'idée d'organiser une journée portes-ouvertes ce samedi 3 octobre (sur rendez-vous entre 9 et 17 heures), auxquels participent 24 piscinistes répartis dans huit provinces sous le label "Belgian Pool Day".

Des professionnels mieux armés

L'expérience Covid, qui a vu affluer nombre d'amateurs, incite d'ailleurs les professionnels à mieux s'armer. "Oui, il y a eu des problèmes d'approvisionnement, parce que les matériaux et les coques viennent de France, d'Italie, d'Espagne, mais aussi d'Australie et des États-Unis. Et oui, il y a eu quelques retards et embouteillages dans le flux logistique. Mais c'est surtout pour une question de manque de personnel que nos piscinistes ont dû refuser des clients. Surtout des hydro-électriciens et électromécaniciens."

Et ils sont bien décidés à être fin prêts pour la saison prochaine. Car les demandes continuent à affluer. "En moyenne, le carnet de commandes de nos membres est déjà rempli jusqu'à la mi-mai", conclut Patrice Dressse. Or la traditionnelle période de commercialisation, qui s'étale de début novembre, après les entretiens de fin de saison, à fin février, avant ceux de début de saison, n'a pas encore débuté... "Et qu'en plus des nouvelles constructions, généralement opérées entre mai et septembre, s'ajoutent désormais toujours plus de rénovations de piscines trentenaires."

Les piscines construites cette année

Selon la dernière enquête sectorielle du Groupement des entreprises générales de construction de piscines, cette année se clôturera sur la réalisation record de quelque 4000 nouvelles piscines (+31% par rapport à 2019). Plus de six sur dix sont des piscines à coque (un chiffre en constante progression), contre près de quatre sur dix

(37%) en béton recouvert de liner ou de carrelage, le solde de 1% étant en inox. Le type de traitement choisi par les nouveaux propriétaires de piscine ne diffère pas fondamentalement puisqu'à 87% il s'agit toujours de chlore. Néanmoins, l'enquête révèle que 12% ont choisi l'électrolyse du sel et 1% une autre formule, naturelle notamment.

Entre 50000 et 65000 euros

Si l'on voit apparaître de plus en plus de petites piscines ou des couloirs de nage, la majorité des nouvelles piscines (76%) ont toujours une appréciable surface de 40 m 2 (10 m x 4 m). Le solde se répartit de manière quasi égale entre de plus petits formats (11%) ou de plus grands (12%). "En moyenne, hors couverture et panneaux photovoltaïques, il faut compter entre 50000 et 65000 euros pour une piscine standard incluant le terrassement, la stabilisation, le placement, les systèmes d'épuration et de chauffage électrique", indique Patrice Dresse, directeur général du groupement. Un prix moyen qui a été souscrit cette année par six nouveaux propriétaires sur dix. 22% ont déboursé entre 65000 et 80000 euros, 8% se sont acquittés de la tranche supérieure (80000 à 100000 euros) et autant de la tranche inférieure (35000 à 50000 euros). Un petit pourcent a dépassé les 100000 euros.

Sur le même sujet



Est-il trop tard pour construire sa piscine?

(/economie/immo/une-nouvelle-piscine-pas-avant-lete-2021-5ecce4fcd8ad581c543e0586)



La tendance d'après-confinement ? Une seconde résidence à moins de 150 km de la première

(/economie/immo/une-seconde-residence-a-moins-de-150-km-de-la-premiere-5ef3233d7b50a66a59b69b86)

Les articles abonnés les + lus

Qui seront les ministres du gouvernement Vivaldi ? Voici la short-list des favoris

(/belgique/politique-belge/qui-seront-les-ministres-du-gouvernement-vivaldi-voici-le-casting-des-favoris-5f6cdee87b50a677fbd3a7a6)

Les avantages extra-légaux

(/belgique/politique-belge/les-cheques-repas-dans-le-